



Filière Nautique Normande

Résumé des propositions d'aménagements pour le développement économique des espaces portuaires bas-normands

1. Equilibrer le financement des projets et l'exploitation portuaire

Les professionnels du nautisme bas-normand estiment qu'il existe des leviers de financement et d'accroissement de la rentabilité des ports en Région encore peu exploités, qui pourraient permettre de trouver un équilibre financier des espaces portuaires bas-normands :

- ✓ **Une différenciation de l'offre**, notamment en termes de services, et une augmentation des standards de qualité offrirait un large éventail de possibilités tarifaires « indexé » sur une **logique de marché**.
- ✓ **Le financement des places de port par les usagers** grâce à des garanties d'usage de longue durée, est une pratique courante en Méditerranée, autorisée par l'article R631-4 du Code des Ports Maritimes.
- ✓ **Le cofinancement des projets par le secteur privé** permettrait de démultiplier les financements publics.

2. Promouvoir l'installation de ports à sec et le lien organique port à sec/port à flot

Le port à sec est une sorte de « parking » uniquement destiné aux bateaux à moteurs dont la taille est > 9 mètres et 2,5 tonnes. **Il permet d'orienter les places à flots vers des unités plus grandes et plus rentables**. De plus, le **coût moyen d'une place en port à sec est de 3 500 € à 7 500 €**, celui d'une place à flot de 25 000 à 45 000 € selon configuration.

Le lien organique port à sec/port à flot s'adresse à des unités plus grandes. On constate que 50 % maximum des bateaux sortent en même temps, et ne rentrent pas toujours à leur port d'attache le jour même. Le lien organique port à sec/port à flot permet alors, dans les cas les plus favorables, de stocker **20 % des bateaux à flot pour 80 % à terre**.

3. Décliner le Yield management aux bassins de navigation bas-normands

85 % des places de port sont occupées. Les autres sont réservées aux visiteurs, donc inoccupées 10 mois sur 12. L'objectif est alors de profiter de l'inoccupation des places pour passer de 85 % d'occupation à **+ de 100 % de commercialisation de ces places**, en inciter le plaisancier à déclarer ses sorties par l'offre d'avantages. Ce modèle de gestion est une réalité sur toute la façade Atlantique et une partie de la Manche, avec passeport Escale Sagemor (54 ports partenaires de Port Médoc à Granville). Il pourrait être dupliqué sur le bassin de navigation Manche.

4. Favoriser l'aménagement d'espaces industriels et le refit/maintenance en Basse-Normandie

Les professionnels du nautisme bas-normands ont **besoin d'espaces industriels équipés pour développer leurs activités**, de manière endogène et exogène. Deux espaces et une initiative retiennent l'attention en Région :

- ✓ Le secteur du Nouveau Bassin à Caen
- ✓ Le Plateau Nautique Cherbourgeois
- ✓ Le marché du refit et de la maintenance d'unités à gabarit supérieur (grands yachts, servitude, pêche)

5. Amplifier l'attractivité des ports de plaisance en renforçant leur "caractère" spécifique

Les professionnels du nautisme bas-normands souhaitent rendre les bassins de navigation plus attractifs avec des escales aux caractères multiples, complémentaires et cohérentes ; au minimum une possibilité d'escale ou d'accès tout confort par bassin de navigation, et un écart maximal de 20 à 30 milles pour une navigation à taille humaine. **Trois thématiques ont été dégagées pour développer le caractère des ports bas-normands :**

- ✓ Consolider des principaux ports bas-normands : Caen/Quistreham, Cherbourg, Granville et Saint-Vaast
- ✓ Utiliser le patrimoine maritime historique et culturel à Honfleur, Grandcamp, Isigny, Carentan et Barfleur
- ✓ Développer les atouts touristiques à Deauville, Dives, Courseulles, Dielette, Port-en-Bessin, Carteret et Portbail

6. Développer la pratique de la navigation en escadre et la découverte des activités nautiques

✓ la navigation en escadre

La mer est un milieu qui séduit mais qui reste pour le plaisancier moyen et son équipage une aventure parfois peu rassurante. **La sortie en groupe sous toutes ses formes constitue un facteur de sécurisation des pratiques**, une excellente émulation et une expérience formatrice aptes de **dynamiser le nombre de sorties en mer**. Ces navigations organisées et encadrées en flottille permettent d'aller dans des endroits insolites, dans tous les types d'espaces portuaires et passer au plus près de la côte en privilégiant la découverte de l'environnement. Les navigations quotidiennes sont courtes : 5 à 15 milles/jour, pour laisser le temps de découvrir le lieu visité. Ce concept s'est développé récemment en Bretagne sous l'appellation « Semaines du Petit Cabotage ».

✓ Les balades nautiques

Pour favoriser **l'accès à l'eau au plus grand nombre**, le support nautique utilisé doit être un moyen de découverte de l'environnement naturel et patrimonial du site sous forme de balade, où la performance technique ne doit pas être une finalité. Les supports doivent être d'accès facile. L'action est dénommée « Balades Nautiques ». Ces balades sont des sorties en mer sur différents supports qui mettent en avant la découverte des sites littoraux, lacustres ou de rivières. L'apprentissage d'une technique n'est pas le but premier mais les sensations ne sont pas exclues du programme.

✓ Le dispositif Odyssea

Le dispositif Odyssea vise à équiper les offices de tourisme et capitaineries **d'outils** de réservation d'escales depuis n'importe quel port partenaire et à offrir des **services** d'organisation du séjour des plaisanciers.

7. Concevoir un service de location innovant et un bateau adapté aux exigences les plus récentes

La F2N propose une **offre nautique nouvelle répondant aux dernières tendances de pratiques des plaisanciers** et un bateau conçu autour des pratiques et des enjeux de demain :

- ✓ Nécessité d'exploiter plus intensivement les places de port dans le contexte de saturation
- ✓ Tendance à « zapper » rapidement d'une activité à l'autre et séjours vacances plus courts et plus nombreux
- ✓ Prise en compte nécessaire du développement durable
- ✓ Facilité d'utilisation pour des utilisateurs non experts et ne navigant pas régulièrement
- ✓ Intérêt pour la filière d'élargir la base de population pouvant accéder la voile
- ✓ Pouvoir d'achat stagnant

Le projet fait actuellement l'objet d'une étude d'opportunité. Des propositions de déploiement pourraient être faites aux collectivités bas-normandes d'ici quelques mois.

8. Répondre aux besoins à court terme des professionnels du nautisme

Les professionnels du nautisme bas-normands se sont structurés pour exprimer des besoins immédiats, à travers une commission de dix délégués, constituée par secteur géographique restreint, pour une plus grande efficacité dans le nécessaire dialogue avec tous les acteurs du nautisme en Région. Par l'intermédiaire de cette commission, la F2N a collecté localement les **souhaits des professionnels sur leurs besoins les plus immédiats**. Ces besoins ont été rassemblés par zone et par thématique dans un document de synthèse à communiquer auprès des décideurs locaux.

9. Incrire les actions dans une dimension européenne

- ✓ **Le programme NEA 3** (Nautisme Espace Atlantique) est destiné à promouvoir en particulier les actions « nautisme et développement économique ».
- ✓ **Le programme CAMIS** (Channel Arc Manche Integrated Strategy) : au sein du projet, l'axe « Innovation et Clusters Maritimes » développe des initiatives visant à encourager l'émergence de clusters transfrontaliers.
- ✓ **Le micro-projet CHANCE** : ce projet a pour but de développer trois clusters d'entreprises nautiques à l'échelle de l'espace Manche, et de tisser des liens de coopération entre les clusters et leurs membres. Ces clusters sont : Cornwall Marine Network (UK, chef de file), Marine East (UK), et F2N (Basse-Normandie).